



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires
Secrétariat de la Commission Départementale
pour la Préservation des Espaces Naturels,
Agricoles et Forestiers

Metz, 07/03/2016

Affaire suivie par :
Emilie SIMON - Tél : 03 87 34 33 94
Jeanne CAMPADIEU - Tél : 03 87 34 33 95
Courriel : ddt-cdpenaf@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration de la carte communale de SCHALBACH, vous avez saisi pour avis la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), par courrier reçu le 26/01/2016.

Lors de sa réunion du 07/03/2016, cette Commission a examiné votre projet et a émis un avis **FAVORABLE**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Pour le Préfet,
le chef du service
Aménagement Biodiversité Eau


Christophe LEBRUN

Copie à : DDT de Moselle, unité PAU (M. Thierry KAUFFER)
Sous-préfecture de SARREBOURG

Monsieur le Maire
de SCHALBACH
30A, rue Principale
57370 SCHALBACH